

La Maison-Dieu, 134, 1978, 19-30.

Pierre-Thomas CAMELOT

PROFESSION DE FOI BAPTISMALE ET SYMBOLE DES APOTRES

LE baptême est « sacrement de la foi » (Augustin, *Ep.* 98, 9. 10 ; P.L. 33, 364). Celui qui se présente au baptême demande à l'Eglise de Dieu *la foi*. Entendons qu'il demande à être instruit de l'objet de cette foi sur laquelle il va s'engager pour « entrer dans la vie ». Au long de cet enseignement on va l'instruire de l'essentiel des vérités du salut ; elles peuvent tenir en quelques mots : Jésus Christ, Fils de Dieu, mort et ressuscité, Seigneur et Sauveur. Mais cette présentation de la parole de vie (Ac 5, 20), de la parole du salut (Ac 14, 26), — le kérygme ! — va s'explicitier et se développer au cours de la catéchèse, lors des réunions qui vont se répéter au long du carême. Nous connaissons ainsi, au 4^e siècle, les *Catéchèses* de S. Cyrille de Jérusalem (348-350) ou à Antioche celles de Théodore de Mopsueste (v. 380). A la fin du même 4^e siècle, à Jérusalem encore, la pieuse pèlerine Ethérie a entendu l'évêque expliquer la doctrine du Symbole, « phrase par phrase, d'abord au sens littéral, puis au sens spirituel » (*Journal de voyage*, 46 ; Sources Chrétiennes, 21, p. 258). Cet enseignement consiste donc dans le commentaire d'une formule assez courte que les Latins d'abord, puis les Grecs appellent *symbole*, c'est-à-dire résumé et aussi signe de reconnaissance. « C'est la règle de notre foi, dit S. Augustin, brièvement résumée pour instruire l'esprit sans charger la mémoire ; elle s'exprime

en peu de mots, mais on en retire beaucoup » (*Serm.* 213, 4 ; P.L. 38, 1060 ; cf. *Serm.* 214, 1 ; *id.*, 1065 — 1066). Les catéchumènes doivent le savoir par cœur, car il doit être écrit, non pas sur des tablettes ou sur du papier, mais dans leur cœur (*Serm.* 212, 2 ; 1060)¹.

Un Credo baptismal

Ainsi on leur présente le texte du Symbole, dans une cérémonie, la *Traditio Symboli*, qui à Rome se célèbre le samedi de la quatrième semaine du carême. La veille de leur baptême, ils devront le réciter, ou mieux le proclamer, à haute voix, devant toute l'assemblée chrétienne. Ils vont ainsi non seulement montrer qu'ils ont fidèlement retenu l'enseignement reçu, mais surtout professer ouvertement la foi selon laquelle ils devront vivre désormais. C'est la *Redditio Symboli* ; S. Augustin nous a laissé le récit émouvant de la profession de foi que fit ainsi un converti célèbre, le philosophe Marius Victorinus (*Conf.* VIII, 2, 5).

Cette profession de foi avait, jusqu'aux récentes réformes, gardé sa place dans le Rituel Romain, aussi bien dans le baptême des enfants (n. 11) que dans celui des adultes (n. 32). Le rituel renouvelé prévoit, pour le baptême des adultes, la possibilité du rite de la *Tradition* comme de la *Reddition* du Symbole (R.R. nn. 186, 198). Dans les deux cas, le catéchumène récite le Symbole des Apôtres, le *Credo* que nous avons appris dans notre enfance

1. La bibliographie du sujet est immense. En 1946 le P. J. de GHELINCK publiait un volume de 280 pages sur *Les recherches sur les origines du Symbole des Apôtres (Patristique et Moyen Age, t. I)*. Une seconde édition en 1949 comptait 323 p. Depuis a paru l'exposé synthétique de J.N.D. KELLY, *Early Christian Creeds*, 1950 (2^e éd. 1960). Plus récemment (1969) le livre du P. H. de LUBAC, *La foi chrétienne. Essai sur la structure du Symbole des Apôtres*.

On nous permettra de renvoyer à nos propres travaux, déjà anciens : « Le Symbole des Apôtres : origine, développement, signification », dans : *Lumière et Vie* 2 (1952), pp. 61-81. — « Les récentes recherches sur le Symbole des Apôtres et leur portée théologique », dans : *Rech. de Sc. Rel.* 39-40 (1951-1952) (*Mélanges Jules Lebreton*), pp. 323-337. — « Le Magistère et les Symboles », dans : *Divinitas*, 3, 1961, pp. 607-622. — Et dans un contexte plus large, *Spiritualité du baptême*, Paris: Cerf (coll. « Lex orandi », 30), 1960, ch. I et II, pp. 21-59. — V. encore J.A. JUNGSMANN, *La liturgie des premiers siècles*, trad. fr., Paris: Cerf (coll. « Lex orandi »). 1962, ch. VIII, pp. 107-171.

et par lequel nous professons notre foi. Nous en reproduisons ici les termes :

*Je crois en Dieu, le Père tout-puissant,
créateur du ciel et de la terre ;*

*Et en Jésus Christ, son Fils unique, notre Seigneur,
qui a été conçu du Saint-Esprit,
est né de la Vierge Marie,
a souffert sous Ponce Pilate,
a été crucifié, est mort et a été enseveli,
est descendu aux enfers,
le troisième jour, est ressuscité des morts
est monté aux cieux,
est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant,
d'où il viendra juger les vivants et les morts.*

*Je crois en l'Esprit Saint,
la sainte Eglise catholique *,
la communion des saints,
la rémission des péchés,
la résurrection de la chair,
la vie éternelle.*

Amen.

Ses plus anciennes formes

Sous cette forme, que les spécialistes appellent le *Textus receptus* (T), c'est le Credo baptismal de l'Eglise de Rome au 10^e siècle. Avec des additions qui viennent de Gaule, il remonte au *Credo* romain du 4^e siècle, dont le témoin le plus ancien est la profession de foi que Marcel d'Ancyre présenta vers 340 au pape

* Le texte officiel français, confirmé par Rome en 1974 et introduit depuis dans les divers livres liturgiques comportant le symbole des Apôtres, est le suivant :

*Je crois en l'Esprit Saint,
à la sainte Eglise catholique,
à la communion des saints,
à la rémission des péchés,
à la résurrection de la chair,
à la vie éternelle. Amen. (N.D.L.R.)*

Jules I^{er} pour justifier de sa foi catholique. Ecrit en grec, on en possède une ancienne traduction latine. Le voici en français :

Je crois en Dieu le Père tout-puissant,

*Et en Jésus Christ, son Fils unique, notre Seigneur,
qui est né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie,
qui sous Ponce Pilate a été crucifié et enseveli,
est ressuscité des morts le troisième jour, est monté aux cieux,
est assis à la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants
et les morts,*

*Et au Saint-Esprit, la sainte Eglise catholique, la rémission des
péchés, la résurrection de la chair.*

Ainsi le chrétien qui aujourd'hui récite son *Je crois en Dieu* le fait dans les mêmes termes que ses frères, les chrétiens de Rome au 4^e siècle.

Mais il y a autre chose, et plus. Après la triple renonciation « à Satan, à ses pompes et à ses œuvres », et avant le rite même du baptême (immersion ou infusion), le ministre interroge le candidat. Le récent rituel a conservé cette interrogation, pour les petits enfants (n. 15) comme pour les adultes (n. 219). Dans le premier cas ce sont évidemment les parents ou les parrains qui répondent ; le cas est déjà prévu dans la *Tradition Apostolique* d'Hippolyte (n. 21). Voici cette interrogation :

*Crois-tu en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de
la terre ?*

*Crois-tu en Jésus Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui
est né de la Vierge Marie, a souffert la passion, a été ense-
veli, est ressuscité d'entre les morts, et qui est assis à la droite
du Père ?*

*Crois-tu en l'Esprit Saint, la sainte Eglise catholique, la commu-
nion des saints, le pardon des péchés, la résurrection de la
chair, la vie éternelle ?*

Cette triple interrogation est attestée au 4^e siècle, aussi bien

en Orient chez S. Cyrille, — ou Jean, — de Jérusalem², qu'en Occident, chez S. Ambroise (*Myst.* 28 ; *Sacr.* II, 20), mais on la trouve déjà, presque dans les mêmes termes, dans le rituel du baptême qu'a conservé la *Tradition Apostolique* d'Hippolyte de Rome, témoin précieux de la liturgie romaine du début du 3^e siècle (n. 21 ; Sources chrét., 11 bis, pp. 84-86).

C'est donc sous cette forme interrogative, et dans le rite même du baptême que nous est attesté le Symbole. Il n'y a pas d'autre formule sacramentelle que la profession de foi baptismale émise dans la réponse à cette interrogation. C'est dans cette profession de foi que le catéchumène est baptisé. S. Cyprien pourra dire que c'est avec le symbole, dans le symbole, qu'on est baptisé : *Symbolo baptizare* (*Ep.* 69, 7, en 255).

Il faut d'ailleurs observer que les termes de ce symbole se retrouvent presque littéralement, en dehors du contexte baptismal, dans d'anciens *credo* que nous ont conservés par exemple le célèbre papyrus de Dêr-Balizeh (du 4^e siècle, mais le symbole qu'il contient paraît beaucoup plus ancien), ou l'apocryphe *Epistula Apostolorum* (Asie Mineure, 160-170). D'autre part, on les retrouve sous une forme plus développée chez un Tertullien (par exemple *Virg. vel.*, 1) ou avant lui chez un Irénée (par exemple *Adv. Haer.*, I, 10, 1) ; l'un et l'autre y trouvent l'expression de la *règle de foi* (Tert., *ib.*), de la *règle de la vérité*, la *règle de vérité reçue au baptême* (Irénée, *Adv. Haer.*, I, 9, 4). La foi qu'il a professée au baptême est pour le chrétien la norme de la vérité.

Son enracinement dans la foi des Apôtres

Cette foi est celle que l'Eglise a reçue des apôtres et de leurs disciples (Irénée, *Adv. Haer.* I, 10, 1), la sainte foi *apostolique*, comme dit S. Cyrille de Jérusalem au terme de ses catéchèses baptismales (*Cat.* XVIII, 32 ; P.G. 33, 1053). On ne reviendra pas ici sur la légende, déjà répandue au 4^e siècle, qui veut que le

2. « Vous avez été conduits par la main à la sainte piscine du divin baptême... Et on vous a demandé à chacun s'il croyait au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Et vous avez confessé la confession salutaire, et vous avez été immergés trois fois dans l'eau, etc... » (*Cat. Myst.* II, 4 ; *Sources Chrét.* [S.C.] 126, p. 111). Voir *ib.*, n. 3, des indications sur la pratique de la liturgie syrienne. — L'attribution à S. Cyrille des *Catéchèses Mystagogiques* reste controversée.

« Symbole des Apôtres » ait été composé par les apôtres eux-mêmes avant qu'ils ne se séparent pour aller prêcher l'Évangile à toutes les nations³. Mais cette légende traduit naïvement la réalité. La foi du baptême s'enracine au plus profond de la tradition apostolique. Qu'on pense par exemple aux affirmations si fermes de S. Ignace d'Antioche sur la vie, la mort et la résurrection de Jésus (par exemple *Trall.* 9, 1. 2 ; *Smyrn.* 1, 1-2). Ces formules remontent jusqu'au Nouveau Testament lui-même : qu'il suffise de rappeler 1 Co 15, 3-6, ou encore 2 Co 13, 13, et surtout, bien entendu, les derniers mots de l'évangile de saint Matthieu (Mt 28, 19)⁴.

Ainsi, on peut penser que le *Credo* baptismal le plus ancien (2^e siècle) est l'écho liturgique des formules du Nouveau Testament, déjà stylisées peut-être elles aussi par l'usage liturgique, — et parmi celles-ci, de l'ordre donné par Jésus d'aller baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Remontant progressivement à une formule extrêmement simple, nous touchons au roc de la confession apostolique, à la foi baptismale et trinitaire telle qu'elle a été formulée par Jésus lui-même.

Quand, au 4^e siècle, l'Église aura à défendre sa foi contre les hérésies et à l'exprimer en termes rigoureux, elle le fera en des *credo* inspirés des symboles baptismaux des églises d'Orient ; ceux-ci étaient plus variés que les *credo* latins. Ainsi la foi de Nicée s'inspire-t-elle du symbole de Césarée (au dire d'Eusèbe, évêque de cette ville), ou peut-être de celui de Jérusalem⁵. Ces définitions conciliaires s'éloignent de la simplicité de la profession de foi baptismale. Ceci est vrai surtout des formules qui vont se succéder au long du 4^e siècle (Antioche, Sirmium, Séleu-

3. Ainsi par exemple, vers 380-390, S. Ambroise, *Explication du Symbole*, 2, etc. ; S.C. 25^b, p. 47, etc. De même Rufin d'Aquilée, *Commentaire sur le Symbole des Apôtres*, 21 ; P.L. 21, 337.

4. A la réédition qu'il avait donnée du recueil de HAHN, *Bibliothek der Symbole...* (1897), HARNACK avait ajouté un appendice (pp. 364-390) où il rassemblait, pour chacun des articles du Symbole, tous les textes du Nouveau Testament et de l'ancienne littérature chrétienne qui pouvaient en être la source ou qui du moins présentaient avec lui quelque rapprochement.

5. I. ORTIZ DE URBINA, *El Simbolo Niceno*, 1947. — Id., *Nicée et Constantinople (Histoire des Conciles Œcuméniques, I)*, 1963, pp. 61-62, 71-72. — J.N. KELLY, *op. cit.*, pp. 229-230, est plus favorable à l'hypothèse de Lietzmann, selon laquelle la formule de Nicée viendrait d'un symbole syro-palestinien.

cie), mais cette remarque vaut aussi pour le symbole dit de Nicée-Constantinople, qui sera introduit dans la liturgie eucharistique, d'abord en Orient, puis après bien des détours, à Rome même. Comme le dit avec humour un historien anglais, « les anciens *credo* étaient des *credo* pour catéchumènes, le nouveau *credo* est un *credo* pour évêques !⁶ » Mais il garde toujours la même structure en trois membres : la foi chrétienne est foi au Dieu unique, qui est Trinité.

Sa structure trinitaire

Il faut s'arrêter à ces derniers mots. La triple interrogation, en trois phrases distinctes, nous renseigne d'emblée sur la structure du symbole. La légende à laquelle nous avons fait allusion de l'origine du symbole « des apôtres » a contribué à faire diviser le symbole en douze articles, chaque article étant attribué à un des douze⁷...

Mais cette division en douze articles, tout artificielle, on le voit, déforme complètement la structure du symbole, telle que la fait apparaître la triple interrogation, et, chose plus grave, elle fausse le sens même de ce symbole. Le *Credo* est d'abord profession de foi au Père tout-puissant et créateur, au Fils qui s'est fait homme, est mort et ressuscité, à l'Esprit Saint et sanctifiant. Ce symbole à trois membres est une profession de foi trinitaire, *symbolum Trinitatis*, comme disait en 256 un correspondant de S. Cyprien, Firmilien de Césarée (dans *Cypr.*, *Ep.* 75, 11). En récitant le *Credo*, le catéchumène confesse sa foi « à Dieu, au Seigneur Jésus Christ et à l'Esprit Saint, la foi et l'espérance des élus ». Ces mots si simples et si fermes de S. Clément de Rome (*Cor.*, 58, 2) à la fin du 1^{er} siècle (vers 96) expriment l'essentiel de la foi dans laquelle le chrétien met toute son espérance.

Le *Credo* baptismal, profession de foi à la Trinité, est donc de par son contenu même une formule à trois membres. Mais il ne fait pas que nommer les trois Personnes. Comme le remarque Ter-

6. C.H. TURNER, cité par KELLY, *op. cit.*, p. 205.

7. Cette division d'ailleurs n'a rien d'absolu : ainsi S. Thomas d'Aquin divise le Symbole en quatorze articles, dont les sept premiers regardent « la majesté de la divinité », les sept autres « le mystère de l'humanité du Christ » (2a, 2ae, 1, 8).

tullien, « nous répondons (à l'interrogation baptismale) un peu plus que ce que le Seigneur a déterminé dans l'Évangile » (*De corona*, 3 ; cf. Mt 28, 19). En effet, à la simple mention du Père, du Fils et de l'Esprit, nous ajoutons quelques mots qui rappellent l'œuvre propre de chacun d'eux. Le Père est le créateur du ciel et de la terre : ces mots remontent à l'Écriture (cf. par exemple Ac 14, 25), mais ici ils visent sans doute les gnostiques qui distinguaient le Dieu bon, le Père, et le démiurge, le Dieu mauvais, créateur de la matière et du monde. — Jésus Christ est le Fils unique, le Seigneur : ici nous avons un développement un peu plus long, dont les termes apparaissent déjà fixés (par l'usage liturgique ?), par exemple chez S. Ignace d'Antioche (voir plus haut) ; cette profession de foi « christologique » a pu circuler isolément, indépendamment de la confession de foi trinitaire, à laquelle elle aurait été rattachée à la fin du 2^e siècle. De cela nous avons des indices chez S. Justin et S. Irénée. Passons ici sur les hypothèses qu'on a faites pour expliquer le sens et l'intention de ces deux professions de foi, l'une aux trois Personnes, l'autre à Jésus Christ, mort et ressuscité, Seigneur et Sauveur⁸. Mais il faut tenir que ce que nous croyons de Jésus Christ, de sa venue dans notre histoire (sous Ponce Pilate !), de sa mission de salut, découle de sa génération éternelle de Fils de Dieu. La foi en Jésus Christ est inséparable de la foi à la Trinité. En retour, la « théologie » (le mystère du Dieu Un et Trois) se développe en « économie » (l'incarnation rédemptrice).

L'œuvre de l'Esprit

Enfin, nous confessons notre foi « à l'Esprit Saint ». Ce qu'en dit le Symbole des Apôtres peut paraître bien court à côté de ce qu'il confesse du Fils et par comparaison avec les développements qu'a pris ce troisième article au cours des controverses du 4^e siècle ; qu'on se rappelle le symbole « de Nicée-Constantinople ». De plus, ce qui vient ensuite, la sainte Eglise catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection,

8. Nous les signalons brièvement dans l'article cité de *Lumière et Vie*, pp. 77 à 78. Voir en particulier O. CULLMANN, *Les premières confessions de foi chrétienne*, 1963.

la vie éternelle, peut paraître comme l'énumération d'articles qui se suivent sans lien organique. Ici, il faut rappeler ce qu'a montré naguère P. Nautin⁹. Etudiant les différentes recensions et versions du symbole baptismal de la *Tradition Apostolique* et les comparant avec d'autres textes anciens, il propose de lire : « Je crois au Saint-Esprit, dans la sainte Eglise, pour la résurrection de la chair » (*op. cit.*, p. 27). Si, avec beaucoup d'autres¹⁰, on admet cette conclusion, solidement étayée, le troisième article du *Credo* reçoit un éclairage nouveau ; toute l'œuvre de notre salut, jusqu'à la résurrection de la chair et la vie éternelle, est rattachée à l'Esprit Saint, présent, vivant et agissant dans la sainte Eglise. Les termes dont on ne voyait pas la suite et le lien apparaissent maintenant structurés dans le dynamisme d'un mouvement dont l'origine est l'Esprit Saint et qui par celui-ci remonte au Père par le Fils. « L'œuvre de l'Esprit se déroule dans l'Eglise et s'achève en Dieu. Dans l'Eglise et par elle, la vie de l'Esprit, qui est vie de sainteté et d'union, jaillit en vie éternelle »¹¹.

Nous aboutissons ainsi à une conclusion que tout ce qui précède laissait déjà entrevoir : le « Symbole des Apôtres », « le plus ancien catéchisme romain rédigé à leur intention (des catéchumènes) »¹², tient son origine de la profession de foi baptismale ; cette foi est foi au Dieu unique, Père, Fils, Esprit, et à Jésus Christ, Fils de Dieu, Seigneur et Sauveur. En retour, cette foi a

9. P. NAUTIN, *Je crois à l'Esprit Saint dans la Sainte Eglise*, Paris: Cerf (coll. « Unam Sanctam », 17), 1947.

10. Par exemple B. BOTTE, dans *Hippolyte de Rome, La Tradition Apostolique* (S.C. 11 bis), 2^e éd. 1968, p. 89, n. 1. — H. de LUBAC, *op. cit.*, pp. 200-201.

Faut-il dire « Credo... sanctam Ecclesiam », ou « in sanctam Ecclesiam », « Je crois la sainte Eglise catholique », ou « dans la sainte Eglise catholique » ? Cf. H. de LUBAC, *op. cit.*, ch. V et VI. — Sans discuter la question, qui n'est pas oiseuse, nous optons, avec les textes liturgiques romains, pour la première formule. On peut regretter que la traduction française officielle du rituel du baptême porte « en la sainte Eglise » ! [Sur ce dernier point, voir la note *, p. 21 — N.D.L.R.].

11. H. de LUBAC, *op. cit.*, p. 216.

12. J. A. JUNGSMANN, *La liturgie des premiers siècles*, *op. cit.*, p. 125. — « L'ancien symbole de foi de l'Eglise de Rome, rédigé à l'intention des candidats au baptême », H. de LUBAC, *La foi chrétienne*, p. 60.

Notons en passant que le fait qu'il s'agisse d'une catéchèse baptismale explique le silence du symbole sur l'eucharistie. Non pas, comme le dit J.A. Jungmann, qu'elle soit « sous-entendue » (*op. cit.*, p. 147), mais puisque le « mystère » restait caché aux catéchumènes tant qu'ils n'avaient pas été « initiés » par le baptême, on ne leur en parlait pas dans la catéchèse préparatoire. Cet enseignement était réservé aux catéchèses *mystagogiques*.

imposé au Symbole sa structure en trois membres ; on pourrait dire structure *ternaire*, parce que symbole d'une foi *trinitaire*.

Dans le mouvement de la révélation

Ces remarques ne touchent pas seulement à la forme même du Symbole ou à sa composition, elles vont jusqu'au fond même de la foi du chrétien. Mais on peut aller plus loin et observer que la structure du *Credo* reproduit le mouvement progressif de la révélation chrétienne. Saint Irénée avait déjà remarqué que les trois Personnes se manifestent successivement dans l'éducation de l'humanité, qui la conduit jusqu'à la perfection quand la révélation s'achève par le don de l'Esprit¹³. Saint Grégoire de Nazianze le dira plus tard en une formule définitive : « L'Ancien Testament a clairement manifesté le Père, obscurément le Fils. Le Nouveau a révélé le Fils et fait entendre la divinité du Saint-Esprit. Aujourd'hui l'Esprit vit parmi nous et se fait plus clairement connaître » (*Disc. Théol.* V, 26 ; P.G. 36, 161). Dieu se révèle d'abord comme Créateur, Tout-Puissant ; Jésus Christ, se manifestant comme Fils de Dieu, révèle le mystère d'une seconde Personne, et l'Esprit Saint, déjà annoncé et promis, apparaît en pleine lumière dans la vie même de l'Eglise ; et dès lors le baptisé peut dire : « Je crois en Dieu le Père..., en Jésus Christ, son Fils unique notre Seigneur, et en l'Esprit Saint dans la sainte Eglise... ». C'est ainsi le mouvement même de la Révélation qui se traduit dans le *Credo*.

C'est aussi le mouvement même de l'histoire du salut, car Dieu ne nous révèle rien de son mystère qui ne touche au plus intime de notre histoire. Ainsi Tertullien pouvait écrire : « Nous croyons en un seul Dieu... qui a envoyé son Fils,... lequel a envoyé l'Esprit Saint »¹⁴. Est-ce aussi le mouvement même de notre foi ? pourrait-on dire que la structure de la profession de foi baptismale impose sa structure à cette adhésion de foi elle-même ? Il nous semble que, posée en ces termes, la question est ambiguë. Les

13. Cf. *Adv. Haer.* IV, 38, 3 ; S.C. 100, 954-956. — V, 18, 2 ; S.C. 153, 238-240.

14. C'est en ces termes que le P. de Lubac résume la *regula fidei* de Tertullien, *De Praescr.* 13 ; S.C. 13, 106. — Celle de l'*Adv. Prax.* 2 suit le même ordre historique.

chemins par où la foi naît et grandit dans le cœur de l'homme pour l'amener à confesser explicitement le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trop différents, trop personnels, trop secrets pour qu'on puisse penser que la formule de cette profession impose à la foi elle-même le schéma de sa structure. Si notre foi est adhésion au Père que nous révèle le Fils qui nous envoie l'Esprit par qui nous pouvons confesser que Jésus est Seigneur (cf. 1 Co 12, 13) et avec lui dire : *Abba*, Père (Rm 8, 15 ; Ga 4, 6), ce n'est pas parce que la formule du Symbole impose à notre adhésion de foi cette structure, cela tient à la nature même des choses, au mouvement même de la Révélation et de l'œuvre de Dieu dans notre histoire. Ne pourrait-on pas dire, à partir de la prédication apostolique et de l'expérience des croyants, que bien souvent le premier mouvement de la foi est adhésion à Jésus Christ, Seigneur et Sauveur, qui nous révèle son Père auquel, dans l'Eglise, il nous conduit par l'Esprit (cf. Ep 2, 18) ? Mais quand le chrétien réfléchit sur sa foi, en cherche l'« intelligence » et essaie d'en découvrir la structure interne, il retrouve, comme par une nécessité intérieure, le mouvement même du *Credo* que lui a enseigné l'Eglise quand il lui demandait « la foi » qui le préparait au baptême par où il entrerait dans la vie. Non, le *Credo* n'impose pas sa structure à notre adhésion de foi, mais la foi, par son mouvement propre, qui suit le mouvement de la Révélation, s'exprime naturellement dans ce *Credo* et dans sa structure.

On pourrait dire d'autre part qu'en relisant à l'envers le *Credo*, en remontant de la fin au commencement, on retrouve le mouvement de cette adhésion de foi, qui est mouvement *in Deum*, mouvement vers Dieu¹⁵. Dans l'Eglise animée par l'Esprit de Jésus Christ, le chrétien peut, dans ce même Esprit, confesser Jésus Christ Seigneur et par celui-ci reconnaître et confesser le Père. Ainsi disait à peu près saint Irénée au terme de son grand ouvrage :

« Tels sont, au dire des presbytres, disciples des apôtres, l'ordre et le rythme que suivent ceux qui sont sauvés... Par l'Esprit, ils montent au Fils, puis par le Fils ils montent au Père, lorsque le Fils cèdera son œuvre au Père. ... Car Dieu a voulu que son Fils,

15. Faut-il citer ici S. Augustin ? « Qu'est-ce que croire *en lui (in eum)* ? C'est en croyant l'aimer, en croyant le chérir (*diligere*), en croyant aller à lui et être incorporé à ses membres. Telle est la foi que Dieu exige de nous » (*In Joann. Tr.* 29, 6 ; P.L. 35, 1631).

le Verbe premier-né descende vers la créature... et que la créature à son tour saisisse le Verbe et monte vers lui... devenant à l'image et ressemblance de Dieu » (*Adv. Haer.* V, 36, 2. 3 ; S.C. 153, p. 458-460, 466). C'est tout le mouvement de la divine « économie », qui, partant du mystère de la Trinité (la « théologie »), y retourne en passant par l'incarnation rédemptrice et le don de l'Esprit Saint vivant dans l'Eglise¹⁶. Le symbole des Apôtres, profession de foi baptismale, ne fait que traduire en termes brefs et simples le contenu, la structure et le mouvement même de la foi qui sauve.

P.-Th. CAMELOT, o.p.

16. « Les propositions qu'il (le *Credo*) énonce les unes après les autres s'articulent les unes sur les autres et la dernière réintègre tout l'entre-deux à l'intérieur de la première : par son action créatrice, se poursuivant par Jésus en Rédemption et par l'Esprit Saint en Sanctification, le Père ramène en son propre sein ceux qu'en Jésus, son Fils incarné, et dans l'Esprit Saint, il veut faire ses fils pour une vie éternelle » (Cal G. GARRONE, « Simples réflexions sur l'unité du Symbole », *Lumière et Vie*, 2 (1952), p. 8).